

Le terrain se situe sur un coteau, l'aménagement a dû s'adapter à cette contrainte.

Le dénivelé avec les pavillons existants ont été traités par un talus engazonné, ce qui a permis minimiser les voies d'accès pour les nouvelles constructions.



#### Projet :

- Création de 18 logements individuels locatifs
- Réalisation d'une voie d'accès en enrobé
- Aménagement des espaces piétons en béton balayé
- Gestion du dénivelé existant par un talus engazonné
- Récupération des eaux pluviales du talus par une noue engazonnée
- Délimitation des parcelles par un grillage
- Plantation d'arbres fruitiers dans les parcelles
- Plantation de haies fleuries en limite des jardins



Accès riverains en béton balayé



Rue d'accès en enrobé, trottoir en béton balayé



Arrière des habitations : noue récupérant les eaux pluviales



Organisation du stationnement